

# JOURNAL

D E

## FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU SAMEDI, 21 OCTOBRE 1797.

*De Venise, le 8 Octobre.*

Le général Baragney-d'Hilliers, qui devoit partir le 6 pour l'armée, se trouve encore dans cette ville. Le général Ballaud a pris le commandement à sa place. Il n'y a point de troupes françoises ici dans ce moment; c'est la garde nationale qui doit occuper tous les postes. Les Cisalpins nous ont aussi quittés; l'on est d'autant plus charmé de ce départ, que cette troupe est fort indisciplinée et commet partout beaucoup de désordres. Avant-hier, nous vîmes arriver un bataillon de Polonois; ces soldats sont bien équipés; ils vont sans armes dans la ville.

L'on attend d'un moment à l'autre le général Berthier pour organiser notre nouveau gouvernement. L'on a dit que ce général avoit été nommé ministre de la guerre à Paris; mais cette nouvelle paroît fautive; il n'est pas à croire que Buonaparte veuille éloigner l'officier aux talens duquel il doit une partie de ses succès.

Les divisions qui régnoient entre nos municipaux sont apaisées. Avant-hier, ils se sont donnés le baiser de paix dans une séance publique. L'on craint que ce retour à l'union ne soit pas bien sincère. L'on a prononcé, ces jours derniers, la confiscation des biens de plusieurs de nos émigrés qui ne sont pas rentrés, entre autres des ex-patriens Almorò; Grimani, ex ambassadeur à Vienne, André Querini, ex-général en Dalmatie, et Joseph Priuli.

Les françois ont publié une invitation à nos jeunes gens aînés, de s'enrôler pour servir dans leur cavalerie en s'équipant à leurs fraix. Personne ne témérigne avoir envie de s'inscrire; mais il paroît que l'on fera comme à Padoue, où après une pareille invitation, on a commencé

à enrôler de force; ceux qui ont voulu se soustraire, ont dû payer une forte somme. On cherche aussi à faire des enrôlemens pour l'escadre Vénitienne qui est toujours mouillée hors de notre port; elle est, dit-on, destinée à effectuer un débarquement sur les côtes de l'Istrie et de la Dalmatie, si la guerre éclate de nouveau.

*De Turin, le 4 Octobre.*

Comme il résulloit des différens édits du Roi, ainsi que des loix antérieures de l'état, que, pour cause de rébellion, on fusilloit dans certains endroits et que l'on pendoit dans d'autres; afin d'établir à cet égard une uniformité, S. M. a fait publier un édit qui ordonne un même genre de supplice. En conséquence, on a fusillé, il y a environ 15 jours, un médecin et un maréchal de-logis, le premier comme chef de conspiration, l'autre comme ayant cherché à séduire les soldats. Le même soir, le feu prit à la sacristie de la cathédrale de cette ville, dont la fenêtre donne sur la cour du palais royal: comme tout étoit voûté, il n'a brûlé que les armoires et ornemens; ce qui est une perte assez considérable. On avoit craint d'abord que ce malheur ne fût une suite de la conspiration; mais il ne paroît pas jusqu'à présent qu'une telle conjecture soit fondée.

La secrétairerie d'Etat a fait écrire à tous les gouverneurs et commandans des villes et provinces, de veiller avec le plus grand soin à ce qu'il ne s'introduise dans le royaume aucun émigré ou déporté françois.

*De Vienne, le 14 Octobre.*

S. M. l'Empereur a jugé convenable sous tous les rapports, de supprimer le tribunal suprême de justice et de le réunir au Directoire-

général. S. M. a daigné aussi nommer le comte de Clari, président de ce tribunal, au poste de ministre d'Etat pour les affaires intérieures.

Nos augustes souverains, ainsi que S. A. R. l'Archiduc Palatin de Hongrie, partiront le 17 de ce mois pour Eisenstadt.

L'on assure que la paix ou la guerre sera décidée pour le 27 de ce mois. En attendant, les préparatifs se continuent. Il paroît certain qu'une partie des troupes hongroises de levée générale se rendront sur le Rhin. M. le quartier-maître-général baron de Mack et M. le général de Funck, directeur de l'artillerie, sont repartis pour l'armée d'Italie. M. le général de Vins va être, dit-on, employé de nouveau dans cette armée.

*De la Poméranie Suédoise, le 11 Octobre.*

S. A. S. la Princesse de Baden arriva le 4 à Stralsund. Son entrée fut des plus brillantes, et rien ne fut omis pour témoigner à cette princesse la joie que cette nouvelle alliance causoit à tous les Sujets Suédois. Le 6, la cérémonie des épousailles eut lieu avec la plus grande pompe; Son Exc. M. le Baron de Taube, ambassadeur et plénipotentiaire, représentant la personne du Roi, fit la déclaration et échangea l'anneau, au nom de S. M. Le 8, la nouvelle Reine de Suède se sépara de la Princesse sa mère; les adieux furent des plus touchans. S. M. monta à bord d'un vaisseau de guerre Suédois superbement équipé. La princesse héritière de Baden est partie le 9 de Stralsund, pour retourner, par Berlin, dans ses états.

*Suize de Paris, du 14 Octobre.*

Nos journalistes continuent de peindre l'état des départemens du Sud et de l'Ouest comme très allarmant. Dans celui d'Eure et Loire, il vient de se faire de nombreuses arrestations, et le gouvernement a ordonné, dit-on, d'amener à Paris ces nouveaux conspirateurs. Le département de la Dordogne est toujours en proie à des troubles sérieux, dont les communes de Bergerac et Sarlat sont le principal théâtre. Les rassemblemens qui s'étoient formés dans le département de la Sarthe se sont portés dans celui de Maine et Loire, où ils ont été accueillis et grossis. Le Lot et la Garonne ne sont pas plus tranquilles. Quoique l'on ait annoncé l'arrivée d'une colonne de l'armée d'Italie dans la ci-devant Provence, cependant les lettres de Marseille ne parlent point encore du retour de la tranquillité. Dans la plupart des villes des hautes et basses Alpes, les patriotes qui n'étoient qu'en très petit nombre ont été chassés par leurs concitoyens; ils se sont réfugiés à Tou-

lon, d'où ils ont adressé leurs doléances au corps législatif..... Tous ces rapports, en supposant qu'ils soient exagérés, prouvent au moins que le mécontentement est grand; et si l'on réfléchit que la prudence ou la crainte empêche quantité de gens de se montrer, l'on conviendra que les partisans du système actuel ne forment point la majorité en France. L'on en fit dernièrement une espèce d'aveu, en déclarant que les assemblées primaires avoient été dominées par les contre-révolutionnaires. Cependant, c'est dans ces assemblées que réside la souveraineté du peuple; c'est encore elles qu'il faudra consulter au prochain renouvellement du corps législatif; comment parviendra-t-on à y faire dominer les patriotes, si ces derniers sont en minorité? Et cette opinion publique qui se compose de la réunion des opinions particulières, et qui en définitif jugera et terminera la révolution, comment réussira-t-on à la modifier dans le sens du gouvernement, dont elle semble s'écarter de plus en plus? L'on ne peut se dissimuler que la journée du 18 Fructidor a beaucoup contribué à fortifier cette masse d'opinions répandus sur tous les points de la France. Un grand nombre de républicains de bonne-foi, qui ne peuvent s'imaginer qu'un Pichegru, un Barthélemi, un Cochon qui a voté la mort du Roi, soient des Royalistes, des contre-révolutionnaires, se sont plus ou moins écartés de la ligne dans laquelle ils marchaient avec le gouvernement, et cette divergence a dû nécessairement les rapprocher des adversaires de ce dernier. Un des moyens employés par le Directoire pour empêcher l'effet de cette tendance des choses, a été de changer les administrations et d'y placer des Jacobins; mais qui lui répond que ces derniers le laisseront jouir paisiblement de son triomphe, et ne deviendront pas un jour ses ennemis les plus redoutables? Déjà les trompettes de ce parti critiquent hautement ses opérations, et trouvent dans toutes les mesures une douceur qui doit selon eux mettre de nouveau la patrie en danger. Voici comment s'exprime aujourd'hui le journal des *Hommes Libres*.

„Il y a une espèce de stagnation publique depuis quelques jours; on dirait qu'on voudroit attaquer le gouvernement par le système de pénurie d'argent; tous les banquiers le croient et font disparaître les fonds, et surtout par le système d'inertie. Tous est mort jusques aux nouvelles; le ministre de l'intérieur dort; le ministre de la guerre dort; plus de 600 officiers ont des ordres de départ, et on ne leur délivre point celui de route. Dans très-peu de départemens l'on parle de faire exécuter la loi sur la réquisition. Jamais le gouvernement françois ne parut dans une plus belle situation; jamais de plus profonds systèmes n'offrirent de

plus sûrs moyens de pacifier l'Europe sur des bases nouvelles, & tout dort.....

Le tribunal de cassation a remis dans tous les droits de citoyen, Vautier, peintre, condamné à mort pour l'affaire de Grenelle et qui s'étoit sauvé, dès la première séance, en se glissant dans la foule. Meneffier, autre contumace de Vendôme, va paroître devant le même tribunal. Real sera son défenseur officieux; l'on ne doute pas qu'il ne soit acquitté. *Quel avantage n'aura-t-il pas (dit encore le journal des Hommes Libres) aujourd'hui que délivré de l'influence des juges de Louis XVIII, fort des événemens qui ont prouvé que Canot & Cochon conspiraient depuis un an pour la royauté, il aura encore à développer les intrigues monstrueuses, conduites par ces ennemis du peuple, contre d'infortunés républicains.....*

Madame de Rochechouard, femme du ci-devant prince de Carency, n'a point reçu l'ordre du ministre de la police de quitter la France, comme on l'avoit annoncé; elle a seulement sollicité un passe-port pour aller suivre en Espagne des affaires d'intérêts.

Une lettre du Cap en date du 28 Juillet, contient les détails suivans:

„Le 14 Juillet, nous avons courus les plus grands dangers; une nouvelle conspiration étoit formée par les nègres; tous les blancs devoient être égorgés ce jour-là, et le commissaire Santhonax, la première victime: la ville du Cap devoit être une seconde fois livrée au pillage, et peut-être incendiée. Les noirs, qui composoient presque entièrement la garde nationale, avoient leurs armes chargées et étoient aux ordres des révoltés. Une grande partie des nègres de la plaine s'étoit rendue en ville pour partager la gloire de cette journée, et participer au pillage et aux massacres qui devoient avoir lieu. Le commissaire Santhonax a prononcé à cette multitude un discours qui les a déarmés, joint aux précautions que la découverte de cette horrible complot a fait prendre, et qui nous a sauvés encore une fois. La paix générale est le prétexte qui fait agir cette horde d'assassins; ils comprennent bien, et on leur fait entendre que l'ordre doit être établi à la paix, et que chacun doit rentrer dans la portion de droit que la nature lui a départis; mais les hommes de couleur ne paroissent point du tout disposés à se défaire de leurs distinctions militaires; cependant il faudra bien que tôt ou tard, ils en viennent là, et rentrent dans la classe de simples citoyens. „

Conseil des 500 — Séance au 12.

Organe d'une commission particulière, Des-

molins fait un rapport sur la subsistance provisoire des militaires hors d'état de servir, et dont les pensions ne sont pas encore liquidées. Il propose d'accorder aux généraux de division, 4000 liv. par an; aux généraux de brigade, 3000 liv., aux chefs de brigade, 2000 liv.; aux capitaines; 1200 liv., etc.; et aux soldats, 35 centimes, ou 7<sup>s</sup> par jour. — Le conseil ordonne l'impression et l'ajournement.

Villers, au nom de la commission des finances, fait adopter une résolution sur le droit des parentes.

Séance du 13. — Gnillemardet reproduit et fait adopter avec urgence un projet de résolution sur les passeports. Il est conçu dans les mêmes termes que celui que nous avons déjà annoncé, et qui vient d'être rejeté par les Anciens. La seule différence qui s'y trouve, consiste en ce qu'il n'y est plus question de la disposition par laquelle le timbre devoit être apposé sur les passeports, et de celle qui assujettissoit les particuliers à exhiber leurs quittances de contributions.

Dubois (des Vosges) reproduit et fait adopter, sans discussion, son projet de résolution tendant à activer les rentrées des impositions directes, en établissant une agence particulière dans chacun des départemens de la république. — Il est adopté sans réclamation.

Duchesne donne la troisième lecture de son troisième projet sur les transactions. Il traite des ventes d'immeubles, partages, dots et douaires, légitimes et droits successifs, engagements de commerce, etc. — La discussion est ajournée.

Extrait des Nouvelles de Londres, du 10 Octobre.

Il paroît que notre gouvernement a renoncé pour le moment au projet de négocier directement avec le Directoire, ou au moins que ce ne sera pas lord Malmesbury qui sera chargé de poursuivre les négociations, car il est allé aux eaux de Bath pour y rétablir la santé. Il n'est plus douteux que les François n'aient demandé pour conditions de paix l'abandon de toutes les conquêtes que nous avons faites, tant sur eux que sur leurs alliés. On peut juger, d'après cela, du prétendu désir de faire la paix, dont le Directoire cherche à masquer les démarches qui y sont le plus directement contraires. Sans parler de l'injure réitérée faite à notre gouvernement, en ordonnant deux fois à notre négociateur d'évacuer le territoire de la République dans l'espace de 48 heures, il est facile de démontrer que l'Angleterre vouloit sincèrement la paix, et que le Directoire ne l'a jamais vou-

due; puisqu'en exigeant la restitution de toutes nos conquêtes, il persiste opiniâtement dans la résolution de garder toutes celles qu'il a faites sur nos alliés.

*De Bruxelles, le 15 Octobre.*

Les bons de retraite accordés aux religieux et religieuses supprimés viennent d'être annulés par le gouvernement françois, de sorte qu'il ne sont plus valables pour l'acquisition des domaines nationaux; il est vrai que ceux qui ont encore de ces bons recevront en place des cédules hypothécaires, mais il n'y a pas encore de tems déterminé pour cet échange, et d'ailleurs on ne donnera ces cédules aux propriétaires de bons que par petites portions de trois mille livres à la fois. Ce nouvel arrangement met dans le plus cruel embarras un assez grand nombre d'ex-religieux, qui attendoient que les bons reprissent un peu de faveur pour les négocier avec quelque avantage.

La municipalité nouvelle de cette ville a destitué tous les employés aux bureaux de l'ancienne municipalité, sans exception.

Un cercle Constitutionnel vient aussi de se former à Bruxelles. Notre ville est la seule de la ci-devant Belgique, où il y ait un établissement de ce genre.

Le clergé Belge paroît tous les jours moins disposé à faire le serment de *haine à la royauté et à l'anarchie*. À Anvers, Malines, et dans quantité d'autres communes, il n'y a déjà plus de culte public faute de prêtres assermentés. Ici, il n'y a que ceux qui ont fait la première déclaration qui exercent encore leur ministère, et le nombre en est très petit.

*De Strasbourg, le 17 Octobre.*

Depuis avant-hier dans l'après-midi, il n'a pas cessé de passer des troupes ici. Plusieurs demi-brigades se sont portées au de-là du Rhin. La légion des *Français* qui est arrivée le 15, doit aussi passer sur la rive droite.

Le général Lefebvre est arrivé hier, à ce qu'on assure, dans cette ville; mais il ne s'est point arrêté, et a pris aussitôt la route du Haut-Rhin pour joindre le général Angereau. Le général Debelle, beau-frère de Hoche, est aussi attendu ici; il a été récemment nommé commandant de l'artillerie de la grande armée d'Allemagne. Le général Schauenbourg est inspecteur-général de l'infanterie de la même armée.

L'on dit qu'aussitôt après le retour du général Angereau, le quartier-général de l'armée d'Allemagne sera transféré d'Offenbourg à

Creutznach. Cette armée sera divisée en trois grandes parties; le général Desaix commandera l'aile droite, le général Lefebvre l'aile gauche et le général Saint-Cyr le centre.

L'on continue de travailler aux fortifications de Kehl; non seulement on répare les anciens ouvrages, mais on en construit encore de nouveau. Suntheim et Auenheim doivent être aussi fortifiés.

*D'Ulm, le 14 Octobre.*

Le corps de Condé est maintenant en pleine marche pour se rendre en Pologne; la première colonne qui est arrivée hier dans nos environs, sera embarquée demain sur le Danube; deux autres colonnes s'embarqueront à deux lieues au-dessous de Donawerth; le reste se rendra par terre à la destination. Comme un assez grand nombre de personnes qui faisoient partie de ce corps ont quitté depuis les nouveaux arrangemens, on évalue la force actuelle à 4 à 5000 hommes.

*De Cologne, le 17 Octobre.*

Une lettre de Rotterdam, en date du 13, contient ce qui suit:

„L'on ne sait encore rien de positif sur l'issue du combat naval que se font livrer notre flotte et celle des anglois. L'on a appris seulement que l'engagement avoit été des plus meurtriers. Le vaisseau *les Etats-Généraux*, de 74, monté par le citoyen Story, a combattu contre le vaisseau amiral anglois. Story a été grièvement blessé. Blois van Treslong est rentré avec le *Brunus*, aussi de 74, à Helvoet Luys; ce commandant a perdu un bras et son vaisseau deux mats. Vingt-trois vaisseaux sont rentrés dans les ports; une frégate a coulé bas, et une autre doit avoir été la proie des flammes. Il reste donc encore deux vaisseaux dont on ignore le sort. L'escadre angloise doit avoir terriblement souffert, à en juger par la vivacité et la durée du combat; mais l'on ne peut encore déterminer la perte. L'on assure qu'une ou deux frégates ennemies ont été conduites au Texel.

*De Coblenz, le 16 Octobre.*

La communication d'ici au Thal n'est libre que pour les voyageurs, on n'y laisse plus passer aucune espèce de comestibles. La consigne à ce sujet est tellement severe, qu'une nacelle chargée de vins, aiant dérivé par hasard vers l'autre bord, la sentinelle de la porte du Rhin a fait feu dessus.